

Communauté de communes Chalosse Tursan

DES AIDES POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

VOUS SOUHAITEZ DIMINUER VOTRE FACTURE DE CHAUFFAGE ?

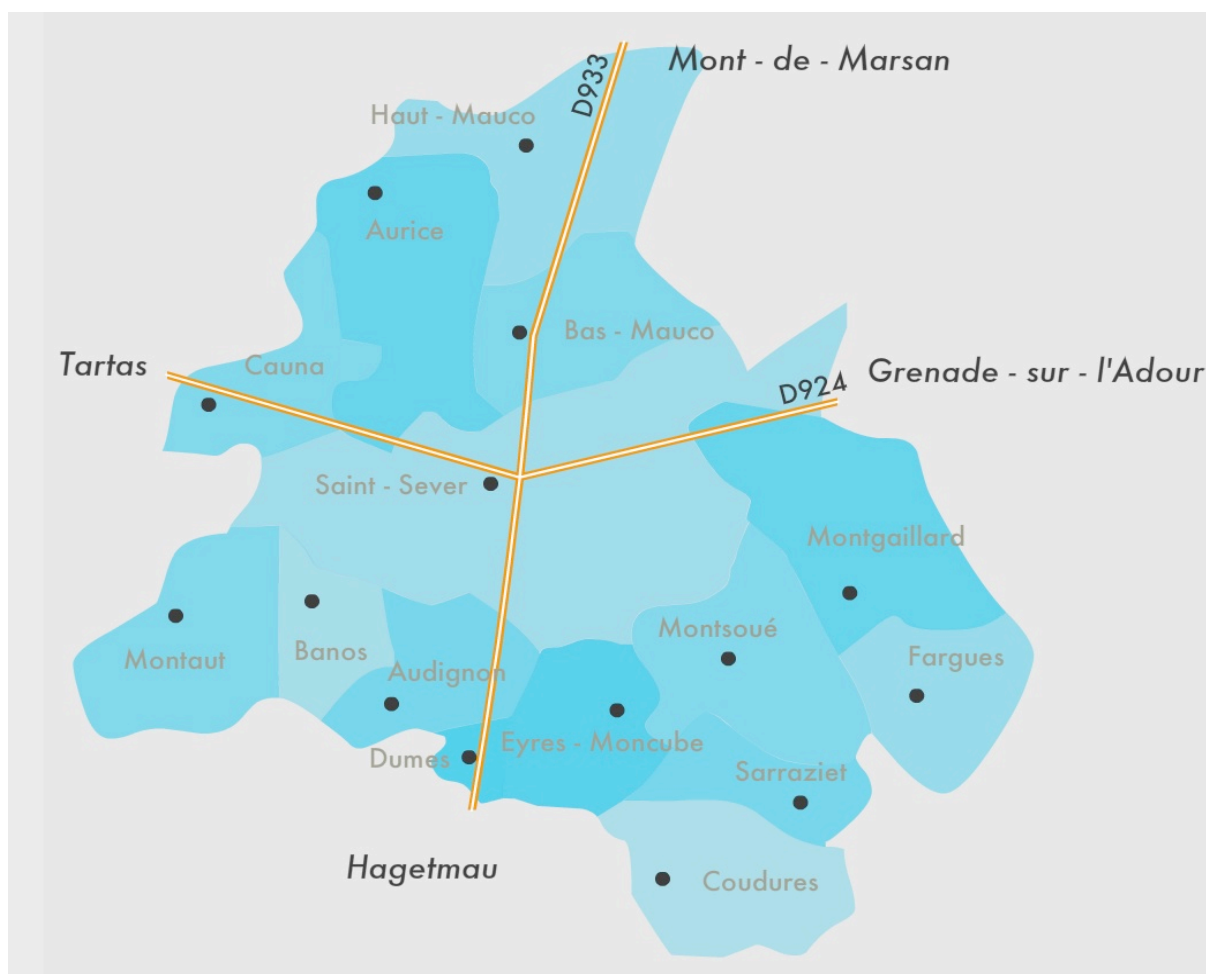
VOUS SOUHAITEZ RESTER A DOMICILE EN ADAPTANT VOTRE LOGEMENT ?

VOUS SOUHAITEZ REMETTRE SUR LE MARCHE VOTRE LOGEMENT VACANT ?

La Communauté de communes Chalosse Tursan lance dès le mois de janvier 2017 des actions de réhabilitation de l'habitat privé. Des moyens financiers importants sont mobilisés pour vous aider :

- propriétaires occupants,
- propriétaires bailleurs (commune de Saint-Sever).

Les 15 communes de l'ancien territoire du Cap de Gascogne sont concernées.



Il s'agit d'une nouvelle **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**.

Cette opération durera 3 ans, du 2 janvier 2017 au 31 décembre 2019. Elle est le fruit d'un partenariat entre la Communauté de communes Chalosse Tursan, l'Etat et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). Pour cela, environ **2 millions d'euros** sont mobilisés.

Pour plus de renseignements, contactez **SOLIHA Landes**, bureau d'étude landais chargé par la Communauté de Communes Chalosse Tursan d'informer les propriétaires et d'animer l'opération au **05 58 90 90 57** (46, rue Baffert à Dax).

Vous pouvez aussi rencontrer SOLIHA Landes lors des permanences organisées, à la Communauté de communes du Cap de Gascogne, 1 rue du Bellocq à Saint-Sever, 2 jeudis par mois.

Calendrier des permanences pour le 1^{er} semestre 2017

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Jeudi	5	2	2	13	11	8	6
Jeudi	19	16	16	27	25	22	20

ATTENTION : Ne commencez pas les travaux avant d'avoir reçu le courrier indiquant l'accord des financeurs.

ITINERAIRE D'UN PROJET

- ▲ **1^{er} contact** à la permanence ou par téléphone (05 58 90 90 57)
- ▲ **Visite du logement** par l'équipe de SOLIHA Landes, si votre dossier est recevable
- ▲ **Constitution et dépôt du dossier** de demande de subventions
- ▲ **Après accord des financeurs**, réalisation des travaux par les artisans
- ▲ **Visite après travaux** du logement par l'équipe de SOLIHA Landes
- ▲ Versement des **subventions**